

FÉVRIER 2021

coop EXPRESS

coop
Charlesbourg

IGA
extra

Bulletin d'information de la coopérative
des consommateurs de Charlesbourg

ÉDITION 3 • N° 1

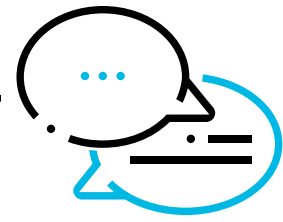
Guignolée et Origamins

NOUVEAU CONCEPT BEAU SUCCÈS!

Nos membres et clients ont rapidement adopté la nouvelle formule de la Guignolée pour venir en aide aux familles dans le besoin. Ils ont aussi acheté des centaines d'Origamins pour contribuer à la recherche sur les cancers pédiatriques via la Fondation Charles-Bruneau. Comme toujours, leur générosité était au rendez-vous. Nous avons en effet vendu 642 sacs de la Guignolée pour un don de 6420\$ et 503 Origamins ont trouvé preneurs pour un total de 1509\$. Merci à tous et toutes!



CONNAISSEZ-VOUS VOTRE C.A. ?



Pour faire suite à la présentation du président de notre C. A. dans l'édition de décembre dernier, voici maintenant celle de notre vice-président, Michel Lambert, qui siège au conseil de votre coop depuis 22 ans!

Michel Lambert, vice-président du conseil d'administration

Foncièrement convaincu que le modèle d'affaires coopératif correspond aux valeurs québécoises, Michel s'est impliqué dans le mouvement coopératif dès ses études au cégep. Il a en effet présidé la coop étudiante, suivi un cours sur la coopération à la Télé-Université et, une fois à l'Université Laval, il a fait partie du C. A. de la coop de l'institution. Diplômé en sciences de l'administration, il a mené une carrière en gouvernance, audit et sécurité dans le secteur public. Il est maintenant directeur-conseil et vCISO (Virtual Chief Information Security Officer) chez In Fidem. Au fil de son parcours, il a toujours été très présent au sein des conseils d'administration d'associations professionnelles, sportives, etc. Dès 1999, il est élu au C. A. de la Coop de Charlesbourg et occupe maintenant les fonctions de vice-président. Il traite principalement des questions de gouvernance et de vie associative. En 2018-2019, il a fait partie du conseil d'administration de la Fédération des coopératives d'alimentation du Québec (FCAQ) pendant un an. Il y est maintenant de retour depuis novembre 2020 pour un autre mandat de trois ans en tant que membre du comité de gouvernance. Pendant toutes ces années, Michel Lambert n'a jamais remis en doute sa conviction que le modèle coopératif devrait prendre une plus grande part dans l'économie, surtout dans le secteur de l'alimentation. Mieux encore, il a trouvé le moyen, le temps et l'énergie de s'y consacrer personnellement.



COVID-19

Le mot-clé: adaptation !

S'il est une chose que nous aurons mise en application depuis le début de cette pandémie, c'est bien notre faculté à nous adapter. En effet, la Coop doit continuellement s'ajuster aux consignes changeantes établies par la santé publique et la CNESST. Et ce n'est pas toujours facile!

Cela dit, comme directeur général, je tiens à vous exprimer toute ma gratitude pour votre compréhension et votre patience. Chaque fois que nous apportons des changements, nos membres et clients font preuve d'une collaboration exemplaire. Et que dire de nos employés! La tâche n'est pas de tout repos, mais ils sont d'une résilience et d'un dynamisme hors pair. MERCI à tous et toutes! On ne lâche pas.

– Steeven Paquette, directeur général

À la date d'impression, les consignes suivantes étaient toujours en vigueur.



Couvrez
votre visage



Lavez
vos mains



Gardez
vos distances



Toussez
dans votre coude



Fermeture
à 19h30



Maximum
de
145 clients

COVID-19

NOS STARS DU MOMENT!

Chaque jour, vous croisez les employés qui travaillent en magasin, mais jamais ceux et celles qui travaillent en coulisse. C'est le cas des employées de l'administration. Colette et Linda font partie de ces personnes essentielles qui contribuent au bon fonctionnement de votre Coop. Les voici.

Colette Drolet, adjointe administrative – Comptabilité

Travaillante, débrouillarde et dévouée, Colette ne compte pas ses heures pour bien faire son travail, et ce, depuis maintenant près de 3 ans. Elle trouve toujours une solution à tout et aucun détail ne lui échappe. Quand on s'adresse à elle, elle prend le temps de nous écouter. On pourrait presque dire qu'elle maîtrise le temps! Et en cette période troublée par la Covid-19, elle ne manque pas de faire sourire l'équipe avec ses affiches humoristiques qu'elle alterne dans son bureau. De quoi nous rappeler que, malgré tout, on peut aussi prendre le temps de rire. Colette, tu es un véritable pilier pour l'équipe. Merci d'être parmi nous!



Linda Pelletier, adjointe administrative – Facturation

La facturation n'a plus de secret pour Linda. En 15 ans, elle en a vu passer des commandes. Mais, ce qui la démarque plus particulièrement, c'est son souci d'assurer le bien-être des employés. C'est un peu notre Mère Térèse à tous! Elle est toujours disponible pour voir au bon fonctionnement des appareils nécessaires à notre travail. Elle s'assure que la salle de repos est bien entretenue, que la machine à café est fonctionnelle et elle n'oublie jamais un anniversaire. Toujours souriante et enjouée, sa bonne humeur est tout simplement contagieuse. Merci Linda!



EMPLOIS

Votre CV est prêt?

Un poste de BOUCHER est présentement ouvert :

- 40 h / semaine
- Service à la clientèle hors pair
- Production des coupes, présentation des produits, respects des normes d'hygiène et de salubrité
- Spécialiste en la matière auprès de la clientèle

EXIGENCES :

- Diplôme d'études professionnelles en boucherie et/ou expérience pertinente
- Deux ans d'expérience comme apprenti-boucher ou boucher

Pour tous les détails et pour soumettre votre candidature, consultez notre site Web

www.coopcharlesbourg.com

Assemblée générale 2021

Vous vous doutez bien qu'avec les bouleversements occasionnés par la Covid-19, nous n'avons pas encore pu fixer officiellement la date de la prochaine AGA de votre coop. Nous vous tiendrons au courant de la date et de la formule retenues dès que nous serons en mesure de le faire.

LE COOP EXPRESS EST UN BULLETIN D'INFORMATION DESTINÉ AUX MEMBRES DE LA COOPÉRATIVE DES CONSOMMATEURS DE CHARLESBOURG

Comité des communications :
Jean-Guy Brochu, Lucie Grégoire,
Michel Lambert et Steeven Paquette

Conception et rédaction :
Rédaction Sylvie Goulet

Conception graphique :
Geneviève Bolduc, graphiste

Tirage : 1 000 exemplaires



Imprimé sur Rolland Enviro Print,
120M texte. Ce papier contient 100 %
de fibres postconsommation.

Les ristournes

COMMENT ÇA FONCTIONNE?

Nous avons reçu plusieurs appels de membres qui souhaitent savoir comment est déterminé le montant des ristournes. Voici comment on procède.



1. Les auditeurs confirment le profit comptable et le profit fiscal de l'exercice, de même que le pourcentage des ventes faites aux membres.
2. On détermine le montant et le pourcentage maximums que la loi permet de ristourner en appliquant le pourcentage des ventes aux membres au profit le plus bas entre le profit comptable et le profit fiscal.
3. Le conseil d'administration analyse la situation globale de la coopérative en plus de la ristourne qui peut légalement être retournée aux membres, puis convient de la recommandation à faire aux membres.
4. Lors de l'assemblée générale, les membres sont informés du montant et du pourcentage de ristourne que la loi permet de donner ainsi que de la recommandation du conseil d'administration.
5. Les membres décident d'approuver la recommandation ou de fixer un autre montant à l'intérieur de ce que la loi permet.
6. Le directeur général détermine ensuite le montant exact de la ristourne qui revient à chaque membre en fonction de ses achats.
7. Une opération de remise des ristournes est amorcée et la distribution des bons d'achat aux membres est ensuite effectuée en magasin.

Au moment d'écrire ces lignes, nous n'avons pas encore toutes les données en main, mais la direction de votre coop demeure optimiste pour l'année qui vient. D'ailleurs, il n'en tient qu'à vous, chers membres, de participer à la décision lors de l'assemblée générale 2021. À suivre...